

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14 octobre 2016			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Santé			Lié à :(obligatoire) ad 16.029
Titre : Amendement au projet de décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal)			
Contenu :			
<p>Article 2 (nouveau)</p> <p><u><i>¹L'HNE étudie, dans un délai de deux au maximum à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, la possibilité et l'opportunité d'offrir des prestations de chirurgie élective et/ou ambulatoire légères en lien avec la polyclinique des Montagnes neuchâteloises. Le cas échéant, il veille à ce que ces prestations ne nuisent pas à l'atteinte des tailles critiques utiles dans les activités de chirurgie du site de soins aigus.</i></u></p> <p><u><i>²L'examen de la possibilité et de l'opportunité de telles prestations comprend l'analyse d'une intégration complète aux activités et locaux de l'HNE, celle de l'exploitation d'une unité conjointe en partenariat avec un prestataire privé et celle d'une coopération valorisant les infrastructures existantes de partenaires privés.</i></u></p>			
Motivation (facultatif) :			
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :			
Christian Mermet, président de la commission			
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	